

Postulat

Le Mont une commune solidaire

Il y a quelques années, Le Mont avait accueilli dans son abri PC des migrants célibataires, en recherche de sécurité. Ils étaient entre 50 et 70. L'abri a fermé il y a 3 à 4 ans, le nombre d'arrivée de nouveaux migrants ayant diminué.

Si ces migrantEs se sont peu mélangés à la population résidente à cause d'horaires d'entrées et de sorties de l'abri très strictes, ils ont pu participer une fois par semaine à un repas préparé par un groupe de bénévoles fidèles à leur poste semaines après semaines, et bienveillants dans l'accueil et l'écoute de ces personnes.

Grâce à ce groupe, le GAMM (groupement accueil des migrantEs du Mont), et au suivi de l'EVAM, aucun problème n'a été constaté durant ces années

Suite à la diminution de l'arrivées de migrantEs en Suisse, l'abri PC a donc fermé. Mais malgré cette fermeture, le groupe de bénévoles n'a pas arrêté son activité et continue ses accueils les lundis soirs pour des personnes migrantes habitant la région lausannoise, cela malgré une interruption durant l'été dernier pour cause de travaux dans la salle paroissiale. Il organise en plus, des cours de natation et matches de foot. Si baisse d'arrivée de migrantEs il y a, cela ne signifie pas que le problème de la migration est terminé. La guerre a repris de plus belle en Syrie, des problèmes importants surgissent dans de nombreux pays où les droits de l'homme sont bafoués, et poussent des familles entières à trouver refuge loin de chez elles.

Certes la route de la migration ne passe plus par la Suisse. Néanmoins la Suisse continue d'accueillir un quota de personnes en recherche de sécurité.

A leur arrivée, elles sont accueillies dans un foyer de l'EVAM durant 6 mois, afin d'obtenir un permis N et/ou F, et cette admission provisoire est renouvelable.

L'OSAR (Organisation suisse d'aides aux réfugiés), soutenue par l'EVAM, a ainsi développé le concept de « un village, une famille » afin que ces familles puissent s'intégrer dans la société au lieu de rester dans des locaux de l'EVAM avec peu de contacts avec leur nouvel environnement.

Quelques communes ont déjà accepté d'y participer : Bougy-Villars, Giex, Saint-Prex, Lausanne, Romanel, Cheseaux, Jouxens-Mézery.

Et pourquoi la commune du Mont ne jouerait-elle pas le jeu de l'accueil ? Cela serait tout à son honneur. La tradition de l'accueil serait ainsi perpétuée.

Pour la commune en question, pas ou peu de frais, vu que le loyer est payé par l'EVAM, ainsi que l'assurance-maladie et frais de déplacement. En plus chaque personne accueillie reçoit entre frs.12.- et 15.- par jour. Il suffit à la commune de faire une recherche sur son territoire d'un appartement et selon la taille trouvée, l'EVAM attribuera une famille à notre commune avec un nombre d'enfants adaptés à la taille du logement trouvé.

Ces familles continuent d'être suivie par leur assistante sociale, déléguée par l'EVAM.

Au Mont, l'organisation bénévoles du GAMM a été consultée et se dit prête à collaborer, à participer pour l'apprentissage des codes régionaux, à faire découvrir l'environnement comme les magasins, la bibliothèque, les fêtes et autres manifestations qui facilitent l'intégration sociale. De ce fait, cet accueil ne pourrait que bien se passer.

De plus, les parents suivent des cours de français donnés par l'EVAM, avec garderie à disposition. S'ils ont déjà un permis F, ils peuvent alors obtenir un emploi. S'ils ont un permis N, les futurs employeurs devront attendre la réponse du service de l'emploi, dont l'expérience montre qu'elle peut alors arriver rapidement.

Notre commune se développe d'une façon importante, nous visons à aller jusqu'à 12'500 habitantEs. Une famille de migrants en plus, et de 4 à 5 personnes, ne va donc pas bouleverser l'organisation de notre commune. Rappelons encore l'art.29 al.1 LARA (Loi sur accueil des requérants d'asile) précise :

Les communes de plus de 2'000 habitants doivent collaborer avec l'EVAM à la recherche de possibilités d'hébergement sur leur territoire.

Ensemble, et c'est à notre portée, rendons le monde plus humain !
Montrons que la solidarité fait partie de nos gènes
Les préambules de nos constitutions fédérales et cantonales ne disent-ils pas que nous sommes ouverts au monde et nous y sentons unis !

Ainsi je prie à la Municipalité de réfléchir à cette demande :
Voir la possibilité de trouver un appartement sur le territoire de la commune, celui-ci sera mis à disposition d'une famille de migrantEs en

collaboration avec l'EVAM, qui assumera le loyer et le GAMM, pour l'accompagnement.

Je demande que ce postulat passe directement à la Municipalité D'ores et déjà je remercie la Municipalité pour son ouverture.

Catherine Roulet et Consorts
Le 18.10.2019

J. MÜLLER CHARLOZ

B. Nantimelli

R. IRRAUSCH

S. Michtig Gonzalez

N. M. (N. Gaillard)

J.-M. Urfer

R. Studer

Viviane Trati Alvarez

Oliver Maggioni

de la commune de Pese

V. Rosa

7.1. Canton de...

Hayward

Myrtil Kucht